



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-75973>

Département(s) de publication : **44, 72, 53, 85, 49**

Annonce n° **24-75973**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Région des pays de la Loire

**Correspondant :** Stratégie d'achat Service Commande publique

**Adresse :** 1 rue de la Loire, 44966 Nantes cedex 9

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0228205838

**Courriel :** Demandedce@paysdelaloire.fr

**Adresse internet :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le présent accord-cadre a pour objet l'achat de boissons non alcoolisées pour le service restauration et logistique (pôles réception et cafétéria) de la Région des Pays de la Loire. Les prestations relatives à cet accord-cadre se répartissent entre les lots suivants : Lot 1 - Achat d'eaux plates, gazeuses et sodas Lot 2 - Achat de jus de fruits et boissons pétillantes sans alcool

**Lieu d'exécution et de livraison :** Région des pays de la Loire 1 rue de la Loire, 44966 Nantes cedex 9

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** ACHATS DE BOISSONS NON ALCOOLISEES POUR LE SERVICE

RESTAURATION ET LOGISTIQUE RPL Variantes: Les candidats peuvent présenter une offre alternative par rapport aux spécifications prévues dans la solution de base décrite dans les documents de la consultation. selon les modalités prévues à l'article 4.1 du Règlement de la Consultation. Le nombre d'offre alternatives est limité à une pour le lot n°1 et à trois pour le lot n°2. Cette offre alternative devra respecter les exigences minimales suivantes : -intangibilité des dispositions du cahier des clauses particulières, -respect des caractéristiques suivantes mentionnées au BPU : lot n°1 : -Contenance unitaire dans la limite de 1,5 fois la contenance mentionnée au BPU lot n°2 : -Contenance unitaire dans la limite de 1,5 fois la contenance mentionnée au BPU -Le fruit ou l'agrume majoritaire mentionné au BPU. -Les caractéristiques relatives au label BIO ou équivalent. Elles devront être proposées par le candidat dans la même enveloppe électronique que son offre de base. Il remettra : -un nouvel acte d'engagement et ses annexes (BPU et DQE), précisant qu'il s'agit d'une offre alternative à la solution de base (et son numéro 1, 2 ou 3) ; -un descriptif de cette solution alternative A noter, en cas de remise de VARIANTES, il sera appliqué les mêmes critères et la même pondération que pour l'offre de base.

Le classement final intégrera l'ensemble des offres (offres de base et variantes). -L'accord-cadre prend effet à compter du 1er décembre 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est conclu pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Chaque lot est mixte ( article R.2162-3 du code de la commande publique).Chaque lot pourra s'exécuter au moyen de bons de commandes sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre pourra également s'exécuter au moyen de marchés subséquents qui pourront être : -soit à prix global et forfaitaire ; -soit à prix unitaires ; -soit à prix mixtes. Le présent accord cadre est mono-attributaire Les montants minimum et maximum cumulés des commandes et marchés subséquents pouvant être réalisés dans le cadre de cet accord-cadre sont définis comme suit : Lot n°1 : -montant minimum : 5 000 euro(s) HTVA pour 12 mois -montant maximum : 20 000 euro(s) HTVA pour 12 mois Lot n°2 : -montant minimum : 5 000 euro(s) HTVA pour 12 mois -montant maximum : 20 000 euro(s) HTVA pour 12 mois Nombre de reconduction eventuelles: 3

**Des variantes seront-elles prises en compte :** Oui

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 23/09/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

DAG66\_202453772

**Renseignements complémentaires :** Dématérialisation: Conformément aux articles R2132-7 à R2132-14 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/> : -d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics lancée par la Région Pays de la Loire ; -de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; -de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; -de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera une offre dématérialisée. Remise de proposition: Conformément aux dispositions des articles R2132-7 et R2132-8 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Seul le dépôt d'une offre par voie électronique est autorisé ; à l'exception des échantillons. Les soumissionnaires déposeront leur offre par voie électronique via le profil acheteur accessible à l'adresse : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr> Si une offre est déposée uniquement sur support physique, elle sera déclarée irrégulière. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune régularisation ne sera envisagée pour ce motif. Les conditions d'utilisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics sont décrites à l'article 7 du présent règlement. Les candidats devront remettre un dossier comportant l'ensemble des éléments demandés à l'article 4.3 du Règlement de la Consultation. Offres: Les modalités de jugement des offres sont présentées à l'article 5.2 du présent règlement de la consultation. Négociation: Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, après une première analyse des offres sur la base des critères de jugement énoncés à l'article 5.2 du présent règlement de la consultation, le pouvoir adjudicateur établit un classement et se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec le ou les candidats dont les offres seront les mieux classées. Toutefois, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. La négociation sera menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats. Les modalités de cette négociation seront précisées dans les

courriers d'invitation à négocier. Cette négociation aura pour objectif d'optimiser la ou les offres sélectionnées tant d'un point de vue qualitatif et technique que financier. Les nouvelles offres seront analysées au regard des critères et de la méthode de calcul relative à leur pondération mentionnés à l'article 5.2 du présent règlement de la consultation. Echantillons: Un échantillon unitaire de chacune des boissons mentionnées au BPU (offre de base et variante). Le candidat qui n'aurait pas livré ses échantillons à la date prévue ou qui refuserait de se soumettre à ces conditions verrait sa proposition (offre de base et/ou variante) déclarée irrégulière à ce stade de la consultation. Les échantillons présentés devront correspondre strictement aux produits proposés dans les lignes concernées du BPU, que ce soit en offre de base ou en variante. Les échantillons devront être acheminés à l'adresse suivante au plus tard aux date et heure limites de remise des offres : A l'attention de M. Alexandre GIRARDEAU Direction Administration générale Bureau B201 Hôtel de la région des Pays de la Loire 1 rue de la Loire 44 966 Nantes cedex 9 Chaque échantillon devra porter une identification avec les éléments suivants : - Le nom du candidat - La désignation exacte de l'échantillon ainsi que « solution de base » et/ou « variante » Les candidats qui auront fourni une offre régulière et appropriée auront la possibilité de facturer à la Région des Pays de la Loire, les échantillons fournis qui ne seront pas restitués, sur la base des prix du BPU. La facture devra être transmise en même temps que l'offre. Pour les offres irrégulières ou inappropriées les échantillons ne seront pas indemnisés par la région et pourront être récupérés par le candidat à ses frais. La livraison à la Région d'échantillons n'empêche pas l'envoi obligatoire par voie dématérialisée du dossier « administratif ».

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Tribunal Administratif de Nantes

**Adresse :** 6 allée de l'île Gloriette BP 24111 44041 Nantes Cedex, 44000 Nantes

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.nantes.tribunal-administratif>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Région des pays de la Loire

**Contact :** Stratégie d'achat Service Commande publique

**Adresse :** 1 rue de la Loire, 44966 Nantes cedex 9

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0228205838

**Adresse internet :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=510561&orgAcronyme=t5y>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Région des pays de la Loire

**Contact :** Stratégie d'achat Service Commande publique

**Adresse :** 1 rue de la Loire, 44966 Nantes cedex 9

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0228205838

**Adresse internet :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

**Possibilité de présenter une offre pour un lot**

### **Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots**

- **Lot(s) 1** - Lot 1: Achats d'eaux plates, gazeuses et sodas -montant minimum : 5 000 euro(s) HTVA pour 12 mois -montant maximum : 20 000 euro(s) HTVA pour 12 mois Durée: 12 mois à compter de la date de notification et reconductible 3 fois par tacite reconduction
- **Lot(s) 2** - Lot 2: Achat de jus de fruits et boissons pétillantes sans alcool -montant minimum : 5 000 euro(s) HTVA pour 12 mois -montant maximum : 20 000 euro(s) HTVA pour 12 mois Durée: 12 mois à compter de la date de notification et reconductible 3 fois par tacite reconduction

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/06/2024**